

Relevé de décision de la CE de l'UD du 16 janvier 2015

Présents : S. DUMOUSSEAU, S. MINBIOLLE, F. BOURLAND, M. LABLANCHE, D. AIME, R. BOULAY, P. DELAUGE, S. GALLIENNE, P. GASTOU, P. MOIMAU, J. MONTENON, C. PASCAUD, E. PRINET, A. RIVALLEAU, C. SALOT, T. SEBIRE, E. GÉREAUD, N. RAVAU.

D. LARRY et D. JOYEUX l'après-midi pour la CFC.

Excusés : B. CHALAS, J. GUIBERTEAU, M. JUDEE, A. LACHAISE, P. LACOUX, N. MICHEL, C. PEETERS, G. TIRATEAU, L. VIALLE.

Absents : D. SPINALI.

Il est rappelé en début de séance quelques règles de vies :

- La CGT adopte des statuts lors des congrès et chacun est tenu de les appliquer.
- Les réunions doivent se dérouler dans le respect de chacun.
- Il faut arrêter de colporter à l'extérieur des propos tenus à l'intérieur.
- Les horaires de réunion sont précisés à l'avance sur les convocations, il est bon que chacun prenne ses dispositions pour participer à l'ensemble de la réunion.

En introduction, lecture est faite du courrier de Patricia GAUTHIER qui mentionne sa démission de la CE compte tenu de ses nouvelles responsabilités Fédérales et de son déménagement dans le Nord.

Actualités Confédérales :

Freddy BOURLAND représentait l'UD au CCN du 13 janvier.

Les nouvelles procédures financières ont été votées.

Il nous fait part des difficultés rencontrées lors de ce CCN pour voter la nouvelle équipe dirigeante et le Secrétaire Général. À ce jour est acté le fait que la Confédération n'a plus de Direction jusqu'au prochain CCN des 3 et 4 février et que nous ne devons pas attendre pour agir.

Un échange se poursuit sur le projet de loi MACRON et ses méfaits sur les salariés. Décision est prise de mettre en place un collectif en charge d'écrire un A5 et un 4 pages sur le sujet ainsi qu'un courrier d'interpellation aux élus (Députés et Sénateurs).

Un Rassemblement avec conférence de presse est acté le lundi 26 janvier 2015 devant le MEDEF à 12h30. Le matériel est envoyé dès lundi 19 janvier aux syndicats.

Actualités Départementales :

Un point est fait sur le conflit des camarades de Leroy Somer, la solidarité financière doit se poursuivre.

Le piquet de grève est levé et les négociations sont en cours.

Des difficultés sont évoquées au syndicat Arts énergie.

De plus, il est indiqué que la boîte mail de l'UD ne doit pas servir à transférer des mails politiques comme cela a été fait dernièrement. Ceci était une erreur de routage et un rappel est fait à tous en ce sens.

Budget 2015 :

Le budget 2015 de l'UD est présenté et commenté par notre secrétaire à la politique financière. Celui-ci remercie la CFC qui a aidé à l'élaboration.

Toutes les réponses aux questions ont été apportées en séance.

Le budget a été voté à l'unanimité des présents.

Point Orga :

La relance régulière aux syndicats en 2014 a permis le reversement de 200 FNI de plus date à date.

Reste encore beaucoup de travail à tous pour un reversement régulier aux structures, ce qui permettrait une trésorerie saine et une projection idéale dans les finances.

Pour 2015, charge aux ULs de relancer leurs syndicats sur les reversements.

Rapport de la CFC sur les comptes 2013 :

La CFC rappelle qu'elle est indépendante et libre et qu'elle s'est réunie plusieurs fois pour travailler.

Plusieurs problématiques ont été évoquées, comme la non prise en charge de certaines charges par la Confédération, le retard des reversements des syndicats, le manque à gagner sur certaines formations, ...

La CFC a donné quitus à l'UD sur les comptes 2013.

Le rapport de la CFC sera joint à ce relevé de décision.

Point sur la situation de l'UD :

Notre référent rappelle les derniers événements du calendrier depuis la dernière CE de l'UD du 10 décembre 2014.

Tout le monde déplore que les premiers qui étaient contre l'étalage dans la presse des difficultés confédérales soient les mêmes qui ont accueilli la presse dans nos locaux le 13 janvier 2015.

Il est rappelé que l'organe dirigeant de la CGT en Charente est la CE de l'UD et que les éruptions de certains agités ne doivent pas nous détourner de nos obligations.

La nécessité d'avoir quelqu'un à l'accueil physique et téléphonique chaque jour de la semaine a été rappelée et évoquée comme une nécessité.

Les départements de la région ont mis par écrit leur impossibilité d'offrir un poste administratif.

Une discussion s'est engagée sur les différents mails qui circulent. Compte tenu de leur contenu, de l'absence de solutions proposées et du manque évident de discernement, décision a été prise de ne pas y répondre et de s'en tenir aux statuts de notre UD.

Un rappel est fait sur l'utilisation des logos CGT qui ne doivent être utilisés que par les structures et non à des fins individuelles.

Remerciement est fait aux camarades qui nous ont aidé à remettre la compta à jour pour que la CFC puisse travailler dans les meilleures conditions et pour le bon fonctionnement de l'UD.

Remarque est faite que ceux qui déploraient que la presse soit alertée sur les affaires de la CGT en pleine période d'élections dans la fonction publique, sont les mêmes qui aujourd'hui travaillent avec la presse alors que nous sommes en pleine élection à la MSA.

Il est rappelé que toute la transparence est faite sur le fonctionnement de notre UD à la CE de l'UD qui a réaffirmé tout son soutien à notre Secrétaire Générale et au Secrétariat.

La procédure est en cours et la date échéance est le 3 février 2015.

Décisions ont été prises :

- D'organiser une réunion entre l'UD et l'USR.
- D'envoyer le rapport de la CFC à tous les syndicats.
- D'envoyer les relevés de décisions des CE des 07/11, 10/12 et 16/01/2015.
- D'organiser un comité général au 1^{er} semestre 2015.
- D'avoir une réflexion à la CE de l'UD sur l'organisation administrative de l'accueil, physique et téléphonique.